



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Calixa-Lavallée

Règlement n° 315-1
Modifiant le règlement n° 315 relatif à la
Taxation 2020 afin de déterminer le taux d'intérêts
et de pénalité par résolution

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance extraordinaire du 9 avril 2020, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée a adopté le règlement ci-haut mentionné.

Une copie de ce règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité.

Ce règlement entre en vigueur dans les délais prévus par la Loi.

Directrice générale et secrétaire-trésorière
Suzanne Francoeur

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Suzanne Francoeur, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 9 avril 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 9 avril 2020.

Signé par : _____
Suzanne Francoeur,
Directrice générale et secrétaire-trésorière